

Résumé

« Liberté ! Egalité ! Et ? Pour un autre service national »

Marie Trellu-Kane, novembre 2021, Débats Publics



Forte de 25 ans d'expérience dans la création et le développement du service civique à la tête d'Unis-Cité, Marie TRELLU-KANE propose dans cet ouvrage un nouveau service national de huit mois, civique et universel.

Il est conçu comme une année de césure entre le monde scolaire ou académique et le monde professionnel, consacrée à servir l'intérêt général et vivre la mixité sociale.

Il vise à devenir une étape naturelle dans le parcours de tous les jeunes entre 16 et 25 ans. L'objectif commun devant être de toucher au moins 80% des jeunes du pays – soit 600 000 jeunes femmes et hommes par an. Objectif atteignable en cinq ans.

Pourquoi un « autre service national » ?

Il ne s'agit pas de réinstaurer le service militaire : nous avons désormais une armée professionnelle qui n'a pas besoin d'appelés en masse. Le nouveau service national proposé remettra la fraternité au cœur de notre projet de société par l'instauration d'une année de césure citoyenne au service de l'intérêt général pour toutes et tous : les jeunes sont invités à devenir des citoyens actifs et à consacrer une année de leur vie à la solidarité. En équipes, dans la mixité, accompagnés, formés et indemnisés.

Un service national de 8 mois. La question essentielle de la durée.

L'expérience montre qu'il faut au moins 8 mois pour que le service civique soit une expérience réussie pour les jeunes et utile pour les structures qui les accueillent. C'est le temps nécessaire pour que les associations et services publics accueillent, intègrent, forment et perçoivent l'utilité de la présence des jeunes. C'est le temps nécessaire pour que les missions confiées soient intéressantes et qu'elles produisent un impact réel. 8 mois, c'est aussi le temps nécessaire pour que le service civique soit une expérience transformatrice pour les jeunes, dans laquelle ils puissent apprendre, développer des compétences, se sentir utiles et mûrir, valorisable pour la suite de leur parcours. Enfin, c'est le temps nécessaire pour vivre, comprendre et apprécier la rencontre avec des jeunes de tous milieux et lever des préjugés.

Sur quelles missions ?

Sensibilisation aux enjeux du changement climatique, à la préservation de la biodiversité ou aux circuits courts, lutte contre l'isolement des seniors, contre l'échec scolaire ou la fracture numérique, accueil des réfugiés, soutien aux sans-abris, inclusion des personnes en situation de handicap, soutien à nos EHPAD, nos hôpitaux, nos écoles, soutien aux corps en uniforme... Les enjeux ne manquent pas sur lesquels mobiliser ces jeunes ; ils sont tous essentiels pour l'avenir de notre pays et de notre planète.

Mise en œuvre opérationnelle : le service civique amélioré et généralisé

Il faut savoir s'appuyer sur ce qui fonctionne et a fait ses preuves : ce nouveau service national reprendra l'essentiel du cadre de l'actuel service civique, qui touche déjà près de 150 000 jeunes par an.

Avec trois grandes améliorations : 1) généraliser les missions collectives, avec système éventuel d'affectation aléatoire – pour faire du service national une étape de mixité sociale pour tous ; 2) renforcer les journées de formations civiques prises en charge par l'Etat (huit jours au lieu de deux), 3) prévoir une prise en charge plus importante par l'Etat du tutorat des jeunes les plus en difficulté.

Et un travail progressif de généralisation, grâce à un système très fortement incitatif : intégration obligatoire dans le parcours des grandes écoles et masters ; incitation forte pour les jeunes sans activité ; systématisation de l'année de césure / service civique après le bac pour permettre la maturation des projets personnels et éviter les erreurs d'orientation.

Un triple impact garanti

Le premier bénéfice attendu de ce nouveau service national / service civique universel est une cohésion nationale revivifiée : l'on réunit en effet sur des causes communes des jeunes des banlieues, des centres villes, du rural, des jeunes diplômés ou sans diplôme, avec ou sans conviction religieuse, des CSP+ et des milieux modestes, des jeunes valides, d'autres en situation de handicap... Tous apprennent à vivre et agir ensemble, dans la fraternité et la laïcité. Ils expérimentent l'entraide, la solidarité, l'altruisme, le service aux autres et à la Nation. Ils revisitent leur sentiment d'appartenance au collectif et à la France.

En leur apportant huit mois d'expérience concrète et de nouvelles compétences en animation, gestion de projet, travail d'équipe... ce service national constitue par ailleurs pour les jeunes un vrai tremplin professionnel. Certains y définissent leur projet d'orientation, d'autres en profitent pour passer leur permis ou des certificats utiles (ex. PIX). Tous gagnent en maturité, en confiance en eux et en l'avenir.

Enfin, ces jeunes apportent chaque année, en vitesse de croisière, 500 millions d'heures de soutien concret et humain aux associations, services publics.

Un investissement rentable

Ce projet de nouveau service civique universel représentera un investissement pour l'Etat français de 7400 € par jeune (légèrement plus que le service civique actuel) – à peine 1 600€ par jeune hors indemnités mensuelles et couverture sociale. Il s'agit bel et bien d'un investissement d'avenir pour la jeunesse et la cohésion du pays. A mettre au regard des 12750€¹ que coûte chaque année à la société un jeune au chômage, et des 13000 € que coûte à l'université un jeune qui abandonne en cours d'année. Pour 600 000 jeunes en régime de croisière, le besoin de financement annuel est de 4,4 milliards € - moins d'1 million d'euros déduction faite des indemnités versées aux jeunes.

Une étude publiée par le cabinet Goodwill Management en 2019 conclut que chaque euro investi dans le service civique rapporte 1,92 € à la collectivité nationale. Le bénéfice pour le pays de ce nouveau service national serait donc de 8,5 milliards d'euros par an.

Complémentaire d'une éducation à la défense et d'un parcours d'Education Morale et Civique à l'école à renforcer

Cet « autre service national », remplaçant le devoir de solidarité et de fraternité au cœur de notre éducation et de notre projet de société, sera complémentaire de l'Education Morale et Civique et de l'éducation à la défense dispensés à l'Ecole, mais à renforcer dès l'école maternelle et notamment au collège. En faisant appel à un partenariat innovant entre corps en uniformes, associations d'éducation populaire et institution scolaire.

Perspectives européennes

Un projet en cohérence totale avec l'ambition d'instaurer un Service Civique Européen (SCE) pour toutes et tous annoncé comme l'un des axes forts de la présidence française de l'Union européenne².

L'année de césure post-bac est monnaie courante dans de nombreux pays. Avec le SCE, l'Europe investira dans l'année de césure *citoyenne* pour tous ses jeunes dans leurs diversités.

¹ Etude OCDE 2012

² Celui-ci a depuis la sortie de cet essai été mis par Emmanuel Macron à l'agenda de la présidence française de l'Union européenne